

# Colloque AGRCQ

# 2021



**4 NOVEMBRE 2021**



Crédit: Rousseau-Lefebvre

**18 NOVEMBRE 2021**



**2 DÉCEMBRE 2021**



ASSOCIATION DES  
GESTIONNAIRES  
RÉGIONAUX DES  
COURS D'EAU  
DU QUÉBEC

Québec 

**irda**  
INSTITUT DE RECHERCHE  
ET DE DÉVELOPPEMENT  
EN AGRIENVIRONNEMENT

ROUSSEAU  
LEFEBVRE  
Environnements  
performants

  
arbre-évolution

**CODE**  
CENTRE D'EXCELLENCE EN  
DROIT DE L'ENVIRONNEMENT

**DHC**  
— AVOCATS —

 **THIBAUT-BÉDARD**  
AVOCATE

## Programme

## Confér'EAU

### • 4 novembre 2021

|         |                                                                                                                                |                                                                                                                                                   |
|---------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 9 h 00  | Guillaume Durand, MAMH<br>Directeur de la protection du territoire<br>face aux inondations                                     | Plan de protection face aux inondations –<br>Bureaux de projets                                                                                   |
| 9 h 30  | Nathalie Lafontaine, MELCC<br>Chef d'équipe Aménagement et milieu<br>hydrique   DGPE                                           | Le Régime transitoire en matière de gestion des<br>zones inondables, des rives et du littoral                                                     |
| 10 h 20 | PAUSE                                                                                                                          |                                                                                                                                                   |
| 10 h 30 | Stéphane Valois, MELCC<br>Aménagement et milieu hydrique  <br>DGPE                                                             | Le REAFIE et les travaux des MRC en cours d'eau :<br>nouveau hivernales                                                                           |
| 11 h 30 | Émilie Larochelle, MELCC<br>Chargée de projets Milieux humides<br>Direction adjointe de la conservation<br>des milieux humides | Survol des principes et concepts à considérer<br>pour l'élaboration d'un projet de restauration ou<br>de création de milieux humides ou hydriques |

### • 18 novembre 2021

|         |                                                                                                       |                                                                                                   |
|---------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 9 h 00  | Aubert Michaud, IRDA<br>Chercheur en Conservation des sols et<br>de l'eau                             | Gestion de l'eau en milieu agricole : Répondre<br>aux enjeux du 21 <sup>e</sup> siècle            |
| 10 h 00 | Michel Rousseau, Rousseau-Lefebvre<br>Architecte paysagiste, AAPQ, Fellow<br>CSLA   Associé principal | Restauration et création de milieux humides et<br>hydriques en milieu urbain                      |
| 11 h 00 | Simon Côté, Arbre-Évolution<br>Coordonnateur général                                                  | Carbone riverain™ : le marché du carbone<br>enfin au service des agriculteurs... et de<br>l'eau ? |

### • 2 décembre 2021

|         |                                                                                                          |                                                                                                                                                          |
|---------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 9 h 00  | Prunelle Thibault-Bédard, Avocate<br>Jean-François Girard, biologiste et<br>avocat (DHC Avocats)<br>CQDE | La protection de l'environnement et<br>l'expropriation déguisée, mythe ou réalité ? Leçons<br>à tirer pour l'élaboration et la mise en œuvre des<br>PRMH |
| 11 h 00 | Anne-Sophie Doré, Avocate<br>Coordonnatrice de la clinique juridique<br>CQDE                             | La Loi sur la qualité de l'environnement :<br>comprendre ses mécanismes et les réformes<br>récentes                                                      |



## Comité organisateur



ASSOCIATION DES  
GESTIONNAIRES  
RÉGIONAUX DES  
COURS D'EAU  
DU QUÉBEC

Jérôme **CARRIER**  
Mathieu **CHAREST**  
Pascale **DÉSILETS**  
Valérie **LABRECQUE**  
Caroline **LEBLANC**  
Claire **MICHAUD**  
Marie-Pascale **MUNGER**  
François **POTVIN**

Ville de Lévis  
MRC de La Haute-Yamaska  
MRC d'Arthabaska  
MRC de Kamouraska  
Ville de Shawinigan  
AGRCQ  
Ville de Trois-Rivières  
MRC de Maria-Chapdelaine

Consultez le [Mém'Eau, bulletin de l'AGRCQ](#) publié 3 fois/an

Pour les non-membres, inscrivez-vous afin de recevoir une notification lors de sa publication.



## LES PROFESSIONNELS DE LA GESTION DES COURS D'EAU DU QUÉBEC

Guillaume Durand  
Directeur de la protection du territoire face aux  
inondations  
MAMH

Affaires municipales  
et Habitation  
Québec

This image shows a blank sheet of white paper with horizontal ruling lines. The lines are evenly spaced and extend across the width of the page. There are no margins, text, or other markings on the paper.

**Nathalie Lafontaine, bio., M.Sc.**  
**Chef d'équipe Aménagement et milieu hydrique**  
**Direction générale des politiques de l'eau (DGPE)**  
**MELCC**

Québec

La présentation expliquera comment le règlement s'intégrera au cadre réglementaire découlant de la Loi sur la qualité de l'environnement et passera en revue les dispositions d'application municipale. Le règlement transitoire vise à uniformiser l'encadrement des activités susceptibles de modifier le régime hydrique, à maintenir les fonctions écologiques du littoral, des rives et des zones inondables et à accroître la résilience de la population face aux inondations.

This image shows a blank sheet of white paper with horizontal ruling lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page. There are no margins, text, or other markings on the paper.

**Stéphane Valois, bio., M.Sc.**  
Conseiller scientifique en protection des milieux hydriques  
**Direction de l'aménagement, du milieu hydrique et  
de l'agroenvironnement (DAMHA)**  
**MELCC**



Un survol des exigences spécifiques aux travaux en cours d'eau réalisés par les MRC en autorisation (autorisation ministérielle (AM) ou autorisation générale (AG) sera fait lors de cette présentation.

[illegible]

# Survol des principes et concepts à considérer pour l'élaboration d'un projet de restauration ou de création de milieux humides ou hydriques

Émilie Larochelle, biologiste, M. Sc.  
Chargée de projets Milieux humides  
Direction adjointe de la conservation des milieux humides  
MELCC



**Émilie Larochelle détient un baccalauréat en biologie (2012) et une maîtrise en sciences géographiques (2015), tous deux obtenus à l'Université Laval. Elle travaille sur la restauration des milieux humides au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, depuis 2019.**

La Loi concernant la conservation des milieux humides et hydriques (LCMHH), entrée en vigueur le 16 juin 2017, réforme l'encadrement juridique applicable aux milieux humides et hydriques (MHH). La LCMHH met de l'avant la restauration et la création pour freiner et contrebalancer les pertes de MHH afin d'atteindre l'objectif d'aucune perte nette de ces milieux, ou même faire des gains en superficies et en fonctions écologiques. Différentes situations peuvent mener à effectuer des projets de

restauration et de création, par exemple par les projets réalisés dans le cadre du Programme de restauration et de création de milieux humides et hydriques (PRCMHH) ou des travaux de restauration en guise de remplacement de la contribution financière pour l'atteinte à des MHH.

Afin de guider les acteurs du milieu dans la conception de leur projet, le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques rendra public à l'automne 2021 un guide d'élaboration d'un projet de restauration ou de création de MHH. La conférence vise à présenter sommairement les différents mécanismes menant à la réalisation de travaux de restauration ou de création, les éléments du guide visant les grands principes à prendre en considération pour l'élaboration d'un bon projet de restauration ou de création, de même que deux exemples de projets concrets financés dans le cadre du premier appel à projets du PRCMHH.

[Loi concernant la conservation des milieux humides et hydriques \(LCMHH\)](#)

[Programme de restauration et de création de milieux humides et hydriques \(PRCMHH\)](#)

Environnement  
et Lutte contre  
les changements  
climatiques

Québec





## Gestion de l'eau en milieu agricole : Répondre aux enjeux du 21e

Aubert Michaud, Ph.D.

Chercheur en conservation des sols et de l'eau  
Institut de recherche et de développement en  
agroenvironnement Inc.  
IRDA



M. Michaud détient un doctorat de l'Université Laval en Sols, de même qu'un Baccalauréat et une Maîtrise dans la même discipline obtenue auprès de l'Université McGill. Entre 1987 et 1997 au MAPAQ, Aubert a travaillé à l'accompagnement du

secteur agricole dans la transition aux pratiques agricoles de conservation des sols et de l'eau, en coordonnant des activités de formation continue, des réseaux d'essais à la ferme, et des programmes d'encadrement technique et financier auprès des entreprises agricoles. Depuis 1997 à l'IRDA, M. Michaud travaille avec son équipe à décrire l'hydrologie et les sols de petits bassins versants en milieu agricole, de même qu'au développement d'outils pour en assurer une gestion durable. Le monitoring de ruisseaux, la géomatique, la télédétection et la modélisation hydrologique sont leurs principaux outils de travail, dans le cadre de recherches-actions à l'échelle de la ferme et de petits bassins versants.

Les bouleversements hydroclimatiques, l'intensification des systèmes de cultures, la dégradation de la condition physique des sols et les apports excessifs de nutriments forgent les enjeux du 21<sup>e</sup> siècle en matière de gestion de l'eau en milieu rural au Québec. L'approvisionnement en eau dans un contexte de stress hydrique accru, de même que les crues et inondations en hivers plus chauds et plus humides interpellent nos approches de gestion de l'eau, dans ses déficits comme dans ses excès. Les enjeux de biodiversité et d'habitats fauniques interpellent nos approches d'aménagement des cours d'eau et de leurs corridors riverains. Enfin, la prévention de l'eutrophisation de nos plans d'eau et des proliférations de cyanobactéries interpellent nos façons de gérer nos cultures et nos élevages. Cette présentation dresse un portrait de solutions mises en œuvre en milieu agricole au Québec aux égards de ces enjeux, et conclut sur quelques balises à retenir en matière de gestion de l'eau en milieu rural. Si les solutions gagnantes sont à mettre en œuvre sur mesure, localement, la concertation des accompagnements techniques, financiers et réglementaires demeure le défi principal, en prémisses à des bénéfices durables, à la ferme comme pour la communauté à l'aval.

[Site web IRDA](http://www.irda.ca)

**irda**  
INSTITUT DE RECHERCHE  
ET DE DÉVELOPPEMENT  
EN AGROENVIRONNEMENT



Michel Rousseau, architecte paysagiste, AAPQ,  
Fellow CSLA  
Associé principal  
Rousseau Lefebvre



**M. Rousseau est architecte paysagiste en pratique privée, depuis plus de trente ans. Il a été intronisé à l'Ordre des associés (College of Fellows), la plus haute distinction au Canada en architecture de paysage et a reçu le prix Frederick Todd de l'AAPQ.**

Il a siégé sur de nombreux conseils d'administration tant dans le domaine de la santé, de l'environnement qu'en économie. Il est président sortant de la Chambre de commerce et d'industrie de Laval. Expert reconnu en développement durable, il travaille avec les clients et les communautés à créer des milieux de vie sains, durables et stimulants.

Le programme de Restauration et de création de milieux humides et hydriques du MELCC est un intéressant outil de développement du territoire. Notre priorité à tous demeure de planifier intelligemment le territoire pour protéger nos milieux naturels. En zone urbaine, ces espaces naturels subissent des pressions et impacts importants et le programme de restauration peut être utilisé pour réparer et pourquoi pas bonifier nos milieux humides et hydriques. La création de tels milieux est aussi une avenue intéressante à explorer. Il ne s'agit pas de remplacer un marais par un autre. Ce qui s'avère très stratégique et profitable c'est de colmater les brèches. Les milieux naturels en milieu urbain sont trop souvent fragmentés, isolés. En créant des réseaux verts et bleus, des corridors de biodiversité, on relie les espaces naturels entre eux et on augmente du coup leur valeur écologique. Les ouvrages de gestion de l'eau de pluie peuvent aussi être végétalisés et planifiés comme des écosystèmes. Des opportunités à saisir !

This image shows a blank sheet of white paper with horizontal ruling lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page. There are no margins, text, or other markings on the paper.

Simon Côté  
Coordonnateur général  
Arbre – Évolution



Malgré son indignation pour les injustices socio-économiques qui marquent notre époque, Simon Côté est animé par une inébranlable foi en l'avenir. Son parcours citoyen et sa démarche professionnelle sont ancrés dans les principes de justice sociale et de protection de l'environnement. Formé en sciences politiques de l'UQAM puis en environnement à Greenpeace, M. Côté est convaincu que l'implication citoyenne ne se résume pas qu'à critiquer la mauvaise gouvernance politique et économique. Elle réside surtout dans la capacité à mettre sur pied des projets capables de structurer les solutions d'avenir. Cet objectif est d'ailleurs ce qui nourrit son quotidien en tant que coordonnateur général d'Arbre-Évolution, une coopérative spécialisée en reboisement social et en écoéducation.

M. Simon Côte présentera Carbone riverain™, un nouveau programme de compensation-carbone développé par Arbre-Évolution Coop, dont il est le coordonnateur. Ce programme vise l'élargissement des bandes riveraines en terrain agricole et la conversion d'espace de grandes cultures en zones forestières biodiversifiées. Grâce à un aménagement constitué d'arbres, d'arbustes à fruits et de plantes mellifères, Carbone riverain™ est en mesure de séquestrer plus de 1559,67 tonnes par hectare aménagé. Le modèle mis de l'avant permet de créer des retombées environnementales et monétaires significatives pour les producteurs agricoles du Québec.

Carbone riverain™ est le fruit de 3 ans de travail ayant débuté via un projet de recherche mené pour Arbre-Évolution par le CERFO en 2018-2019, en collaboration avec plusieurs intervenants de l'agroforesterie québécoise. Financés par différents ministères, ces travaux scientifiques ont permis de jeter les bases d'un modèle unique et avant-garde dont le protocole de séquestration de CO<sub>2</sub> a été validé par Coop Carbone. La vérification des implantations et des projections de captation de carbone est réalisée de manière indépendante par les différents organismes de bassins versants du Québec.

[illegible]

## La protection de l'environnement et l'expropriation déguisée, mythe ou réalité ? Leçons à tirer pour l'élaboration et la mise en œuvre des Plans régionaux des milieux humides et hydriques (PRMHH)

Me Prunelle Thibault-Bédard  
Thibault-Bédard Avocate



Mme Prunelle Thibault-Bédard est avocate et formatrice en droit de l'environnement. Elle exerce en pratique solo depuis 2015 et se spécialise en conformité légale en

environnement, c'est-à-dire qu'elle conseille les entreprises et organisations désireuses d'améliorer leur compréhension du droit de l'environnement afin de mieux le respecter.

Elle enseigne le droit de l'environnement en contexte d'entreprise et universitaire, notamment le cours de droit de l'environnement à la maîtrise en environnement à l'Université de Sherbrooke.

Elle est membre du conseil d'administration et du comité juridique du Centre québécois du droit de l'environnement.

Me Jean-François Girard, Avocat et biologiste  
DHC Avocats



# DHC

— AVOCATS —

Biologiste et avocat spécialisé en droit de l'environnement et en droit municipal, M. Jean-François Girard pratique au sein du cabinet d'avocats Dufresne Hébert Comeau où il offre, depuis 2002,

une expertise particulière aux municipalités qui désirent relever les défis du développement durable et qui veulent améliorer la qualité du milieu de vie de leurs citoyens. Me Girard a été membre du conseil d'administration du Centre québécois du droit de l'environnement (CQDE) de 2002 à 2016. Il y fut employé, responsable du secteur Conservation et biodiversité, de septembre 1998 à janvier 2002.

En plus de publier des articles dans des revues spécialisées, il présente régulièrement des conférences et des séminaires de formation aux élus et aux groupes de citoyens dans les domaines du droit et de l'environnement. Il est d'ailleurs un conférencier régulier des Ateliers de conservation où il a présenté plusieurs conférences sur les développements récents en droit de la conservation.

## La protection de l'environnement et l'expropriation déguisée, mythe ou réalité? Leçons à tirer pour l'élaboration et la mise en œuvre des PRMHH

Peut-on protéger les milieux humides situés en terres privées sans se rendre coupable d'expropriation déguisée? À l'aube de l'échéance pour la transmission des plans régionaux des milieux humides et hydriques, cette question est d'une importance certaine pour les MRC. En effet, selon la loi, ces plans doivent identifier les milieux présentant un intérêt particulier pour la conservation et préciser par quels moyens la conservation devrait être assurée.

La conférence déboulonne les mythes sur l'expropriation déguisée, mythes véhiculés par une interprétation traditionnelle du droit de propriété qui n'est pas suivie dans la jurisprudence récente, et fournit des balises pour élaborer

et mettre en œuvre une stratégie de conservation des milieux humides conforme au cadre légal applicable.

Notamment, nous étudierons les principes développés dans la très récente décision de la Cour supérieure dans l'affaire Pillenière, Simoneau, concernant la protection des milieux humides et du Boisé Sabourin, dans la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville qui traite des larges pouvoirs des municipalités en ce domaine.

[Décision Pillenière, Simoneau c. Ville de Saint-Bruno-de-Montarville](#), 2021

## This image shows a full page of white paper with horizontal ruling lines. The lines are evenly spaced and extend across the width of the page, typical of notebook or legal stationery. There are no margins, text, or other markings on the page.



# La Loi sur la qualité de l'environnement : comprendre ses mécanismes et les réformes récentes

Me Anne-Sophie Doré, avocate  
Coordonnatrice de la clinique juridique  
Centre québécois du droit de l'environnement



Titulaire d'un baccalauréat en affaires publiques et relations internationales de l'Université Laval, d'un baccalauréat en droit de l'Université de Montréal ainsi que d'une maîtrise en droit de l'environnement, développement durable et sécurité alimentaire à l'Université Laval, Anne-Sophie Doré

est membre avocate au Centre québécois du droit de l'environnement. Elle est chargée des dossiers de réformes législatives et réglementaires, de la base d'information juridique Obiterre et est coordonnatrice de la clinique juridique. Membre du barreau depuis 2018, elle a exercé à titre d'avocate au sein du service de recherche de la Cour supérieure du Québec.

Elle a également occupé le poste de chargée de projets à Éducaloi. Cet emploi lui a permis de développer une expertise en langage clair en droit et de se sensibiliser à la nécessité de la vulgarisation juridique pour que les citoyens soient informés de leurs droits.



La Loi sur la qualité de l'environnement permet d'encadrer la réalisation d'activités et de projets qui ont un impact sur l'environnement. Cette conférence propose de faire un survol des grands mécanismes d'encadrement prévus à cette loi, des mesures d'accès à l'information, des mécanismes de consultation publique. Cette conférence sera également l'occasion de faire le point sur les différentes réformes législatives et réglementaires qui ont été entreprises depuis 2015 alors que la Loi sur la qualité de l'environnement et ses règlements ont été sujets de nombreuses réformes. Celles-ci se poursuivent d'ailleurs avec le dépôt par le gouvernement du projet de loi 102, un projet de loi omnibus qui modifie différentes lois en matière d'environnement.

Une brève présentation du Centre québécois du droit de l'environnement (CQDE) et d'Obiterre, la banque d'information juridique gratuite et vulgarisée en droit de l'environnement, compléteront la conférence.

This image shows a blank sheet of white paper with horizontal ruling lines. The lines are evenly spaced and extend across the width of the page. There are no margins, text, or other markings on the paper.

[illegible]

[illegible]

This image shows a single sheet of white paper with horizontal ruling lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page. There are no margins, text, or other markings on the paper.